

Vous avez approuvé également un programme plus étendu d'encouragement aux travaux municipaux d'hiver, ainsi qu'une accélération durant les mois d'hiver, dans les régions de mise en valeur, des travaux organisés par le gouvernement fédéral, qui ont contribué pour une bonne part à la stabilisation du niveau de l'emploi.

Vous avez également autorisé des mesures qui, de concert avec les encouragements à la construction des maisons en hiver et l'octroi de prêts plus élevés à taux d'intérêt réduit dans le cadre de la Loi nationale sur l'habitation, ont permis de mettre en chantier un nombre de logements qui n'avait jamais encore été atteint.

Vous avez autorisé également un programme expérimental visant à encourager l'emploi et la formation des travailleurs âgés qui sont sans travail.

Vous avez modifié la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle en vue d'assurer une aide accrue à la construction de maisons de formation et à la formation fournie tant aux employés de l'industrie qu'aux chômeurs.

Vous avez adopté la Loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes afin de restaurer le syndicalisme démocratique au sein de l'industrie maritime et de mettre un terme aux différends ouvriers sur les Grands lacs.

Vous avez adopté une mesure en vue de porter à \$75 par mois les pensions payés aux Canadiens âgés de 70 ans et plus, aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, et de majorer de \$10 par mois les prestations auxquelles le gouvernement fédéral contribue dans le cadre des programmes conjoints de bien-être intéressant l'assistance-vieillesse et les allocations aux aveugles et aux invalides.

Parmi les autres mesures que vous avez adoptées durant la présente session, il y a la Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage, ainsi que des modifications à la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, à la Loi sur les prêts aux petites entreprises et à d'autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux services publics durant l'année financière courante.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je prie la Divine Providence de continuer à bénir notre pays.

Ainsi s'est terminée la première session de la vingt-sixième législature.

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES

Ministère—

75. Administration, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables pour services rendus pour le compte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du Territoire du Yukon, \$1,092,800.

SECRETARIAT D'ÉTAT SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

1. Subvention à l'égard des frais d'exploitation nets nécessaires au Service national de radiodiffusion pour que la Société s'acquitte de ses obligations, \$78,439,000.

5. Subvention à l'égard des dépenses d'immobilisation du Service national de radiodiffusion, \$7,340,000.

Service international de radiodiffusion—

10. Service international de radiodiffusion, y com-

pris l'autorisation de porter au crédit visé la recette de la location d'installations à Montréal, Sackville et Vancouver, à concurrence de \$429,500, et de remployer ce montant aux fins du Service International, \$1,865,900.

SECRETARIAT D'ÉTAT

1. Administration centrale, \$317,600.
5. Service des compagnies et des corporations, \$142,000.

10. Bureau des marques de commerce, y compris une contribution à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle, \$222,000.

15. Bureau des traductions, \$1,837,600.
Bureau des brevets et du droit d'auteur—

20. Service administratif, \$147,300.

25. Division des brevets, \$2,158,600.

30. Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution à l'Office international pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, \$41,200.

Office d'expansion économique de la région atlantique—

40a. Administration et fonctionnement, \$352,500.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

1. Traitements et dépenses du bureau, \$86,800.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

1. Traitements et éventualités de la Commission, y compris les gratifications accordées en vertu du Programme des primes à l'initiative du Service public du Canada, \$5,011,600.

OFFICE NATIONAL DU FILM

1. Administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle, \$5,338,300.

5. Acquisition de matériel, \$207,700.
Prêts, placements et avances—

L30. Nonobstant l'article 18 de la Loi nationale sur le film, modifiée, augmentation à \$1,150,000 du montant des dépenses qui peuvent être faites en tout temps en excédent des recettes indiquées au Compte d'exploitation de l'Office national du film mentionné dans ledit article; autorisation d'acheter des biens d'équipement pour le Centre photographique du gouvernement canadien et d'exploiter le Centre photographique conformément aux règlements du gouverneur en conseil; montant supplémentaire requis, \$250,000.

GALERIE NATIONALE DU CANADA

1. Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions mentionnées au détail des affectations, \$825,900.

5. Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour l'acquisition d'œuvres d'art, en conformité de l'article 8 de la loi sur la Galerie nationale, \$243,000.

1a. Administration, fonctionnement et entretien— Pour étendre les fins du Crédit 1^{er} du Budget principal de 1963-1964 pour y faire entrer pour M. R. H. Hubbard, au lieu de redevances, des honoraires d'un montant ne dépassant pas \$2,500, \$2,500.

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—Archives publiques—

1. Administration et services techniques, \$724,100.
B—Bibliothèque nationale—

5. Administration, \$321,800.

10. Paiement au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la loi sur la bibliothèque nationale, \$38,000.